

## 55<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR

### 68<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 26 au 30 septembre 2016

---

CD55.R2  
Original : anglais

### *RÉSOLUTION*

#### *CD55.R2*

#### **MÉTHODOLOGIE DU CADRE DE STRATIFICATION DES PRIORITÉS PROGRAMMATIQUES DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'OPS**

##### ***LE 55<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR,***

Ayant examiné la *Méthodologie du cadre de stratification des priorités programmatiques du Plan stratégique de l'OPS* (document CD55/7) ;

Tenant compte de l'importance d'avoir une méthodologie robuste, objective, et systématique pour mettre en œuvre le cadre de stratification des priorités programmatiques du Plan stratégique de l'OPS ;

Rappelant la demande émanant du 53<sup>e</sup> Conseil directeur en 2014 (résolution CD53.R3) à la Directrice de « continuer à entamer des consultations avec les États Membres afin de perfectionner le cadre pour la stratification des priorités programmatiques et de l'appliquer aux programmes et budgets futurs » dans le but de corriger les faiblesses, dont le parti pris potentiel dans la méthodologie originale qui pourraient avoir eu pour résultat de donner plus de poids – et donc, des classements plus élevés – aux programmes axés sur les maladies et le fait que la méthodologie ne tenait pas compte des changements dans le paradigme régional et mondial de la santé publique ;

Reconnaissant la contribution, la collaboration et l'engagement précieux du Groupe consultatif du Plan stratégique<sup>1</sup> dans ses conseils au Bureau sanitaire

---

<sup>1</sup> À la demande des États Membres, la Directrice a établi le groupe consultatif du plan stratégique en octobre 2014 pour offrir des conseils et des contributions concernant la mise en œuvre du processus conjoint de suivi et évaluation et le perfectionnement du cadre de stratification programmatique du Plan stratégique de l'OPS 2014-2019 (résolution CD53.R3). Il était composé de 12 membres désignés par les ministres de la Santé des Bahamas, du Brésil, du Canada, du Chili, du Costa Rica, d'El Salvador, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique, de la Jamaïque, du Mexique, du Paraguay et du Pérou. Le groupe

---

panaméricain (BSP) sur la conduite d'analyses complètes d'établissement des priorités afin de perfectionner la méthodologie Hanlon adaptée à l'OPS ;

Reconnaissant le rôle qu'un établissement objectif et systématique des priorités peut avoir dans le processus de planification stratégique et de prise de décision, particulièrement dans le contexte de multiples demandes et de limitations des ressources ;

Reconnaissant l'importance d'avoir une méthodologie scientifique conforme au contexte, aux valeurs et à la vision stratégique de l'Organisation, y compris l'incorporation de nouvelles composantes telles que l'équité et le facteur de positionnement institutionnel de l'OPS (la valeur ajoutée de l'Organisation) qui sont uniques à la méthodologie perfectionnée de la méthodologie Hanlon adaptée à l'OPS,

**DÉCIDE :**

1. D'approuver la *Méthodologie du cadre de stratification des priorités programmatiques du Plan stratégique de l'OPS*.
2. D'encourager la sensibilisation au fait que la méthodologie Hanlon adaptée à l'OPS représente un outil utile dans l'établissement des priorités en santé publique dans la Région et au niveau mondial.
3. De prier instamment les États Membres, comme il se doit et tenant compte de leur contexte national :
  - a) de participer activement aux consultations nationales et d'appliquer la méthodologie d'une manière objective et systématique au titre du processus pour l'établissement du Programme et budget 2018-2019 ;
  - b) de considérer l'adoption, l'adaptation et l'utilisation de cette méthodologie au niveau national, dans la mesure où elle est appropriée et pertinente, afin de mieux informer l'établissement des priorités, orientant ainsi l'allocation de ressources limitées là où elles peuvent avoir le plus grand impact sur la santé publique.
4. De demander à la Directrice :
  - a) d'appliquer la méthodologie pour le développement et la mise en œuvre du Programme et budget 2018-2019 en étroite collaboration avec les États Membres et les partenaires ;
  - b) d'appuyer les consultations nationales dans tous les pays et territoires de la Région, tout en promouvant l'application uniforme de la méthodologie conformément aux composantes, critères et directives, dans un effort visant à obtenir l'image la plus claire et la plus précise des priorités de santé publique de la Région ;

---

était présidé par le Mexique et co-présidé par l'Équateur ; le Canada avait assumé la direction technique de l'examen de la méthodologie.

- c) de faire rapport sur l'application de la stratification programmatique pour la mobilisation et l'allocation des ressources dans l'évaluation finale du Plan stratégique de l'OPS 2014-2019 devant être présentée en 2020 ;
- d) de soutenir la publication de la méthodologie Hanlon adaptée à l'OPS afin de contribuer au savoir scientifique régional et mondial pour l'établissement des priorités en santé publique et de promouvoir cette innovation et ses résultats en tant que bonne pratique et exemple du travail de collaboration du BSP et des États Membres ;
- e) de consulter les États Membres sur les mises à jour et améliorations nécessaires de la méthodologie pour de futurs plans stratégiques et programmes et budgets en tenant compte des enseignements tirés et des expériences d'exercices biennaux antérieurs.

*(Quatrième réunion, le 27 septembre 2016)*